

Un principe fondamental du droit international rend le territoire national inviolable et interdit l'intervention d'autres pays. Saper ce principe à sa base est terriblement dangereux. Et le président Regan n'a pas violé que ce principe, mais aussi des traités explicites.

Les actions que le président des États-Unis a commises cette semaine nous ont fait à tous un tort grave.

Je voudrais dire que dimanche dernier, tout juste deux jours avant l'invasion de la Grenade, à l'instar de tous les députés, de tous les Canadiens, voire de gens du monde entier, j'ai partagé la consternation, la colère et la peine qu'inspiraient aux Américains la mort de tant de jeunes soldats américains et français à Beyrouth. Je crois que nous partageons encore tous cette peine. Mais les actions américaines à la Grenade cette semaine, font qu'il est extrêmement difficile de leur conserver notre sympathie.

Je suis profondément attristé quand les États-Unis, un grand pays à bien des égards, se révèlent à bien d'autres points de vue, un oppresseur sur le plan international.

• (2340)

Je termine en disant que nous devons condamner d'une seule voix cette agression comme nous condamnons toutes les invasions injustifiées. Nous devons souscrire à la motion que propose mon chef ce soir et nous ranger à l'avis de Shridath S. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, pour qui il s'agit d'un acte déplorable d'agression flagrante.

M. Walter McLean (Waterloo): Monsieur le Président, je désire me joindre à mes collègues de la Chambre pour participer ce soir à ce débat d'urgence. L'invasion de cette île des petites Antilles nous rappelle à tous la fragilité de notre monde et de notre système de rapports internationaux. Ce regrettable incident m'incite à participer au débat pour ajouter ma voix à ceux qui ont exprimé de la sympathie, des regrets et des inquiétudes, et aussi pour soulever certaines questions concernant la politique étrangère du Canada et la participation du Canada au maintien de la paix entre les nations.

Ce soir, on a repassé avec force détails les événements de la semaine dernière. Les députés de notre parti ont voulu avoir des éclaircissements sur les responsables et aussi les circonstances. La tenue du présent débat n'est sûrement pas un prétexte pour ne rien dire, mais plutôt une occasion pour nous les parlementaires d'exprimer l'inquiétude de tous les Canadiens vis-à-vis de la sécurité, de la paix et de la tranquillité mondiales. Il en a d'ailleurs été question dans les discours des chefs et des porte-parole de tous les partis. Entre autres choses, celui de mon collègue le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) concernant l'aide que pourrait apporter le Canada aux victimes des événements.

Je dois dire que j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer étroitement avec le député de Labelle (M. Dupras) qui, pendant plus de 18 mois, a présidé le sous-comité chargé de réexaminer la politique du Canada vis-à-vis de l'Amérique latine et des Antilles et aussi de collaborer avec le député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett) qui a déjà participé au débat. Le sous-comité qui comptait 15 députés de tous les partis, a constaté entre autres choses que la politique étrangère du Canada devait favoriser la stabilité de cette région et que tous nos efforts devaient servir comme instrument de cette stabilité.

Article 30 du Règlement

Nous avons constaté des causes de mécontentement non seulement en Amérique centrale, mais aussi dans le bassin des Caraïbes, et je vous rappelle que le président du sous-comité avait invité le Canada à adopter la stratégie d'une moyenne puissance. Quelle a été la réponse du gouvernement au rapport au comité? S'il avait donné suite à ses conclusions, ce soir, à minuit, nous n'aurions pas à déplorer l'inquiétude que suscitent ces événements. Il faudra prendre au sérieux certaines recommandations et certaines études. Je voudrais rappeler à la Chambre ce que nous ont dit certains dirigeants des Caraïbes. Ce soir, monsieur le Président, nous pouvons porter des accusations, ou encore nous pouvons en profiter pour réfléchir sur la fragilité de notre monde, sur les besoins des Nations Unies, sur la nécessité de réorganiser le Commonwealth. Nous pouvons profiter de cet incident malheureux pour mettre en place une série d'instruments qui favoriseront la stabilité politique, affirmeront le rôle du Canada, un rôle beaucoup trop effacé depuis les Pearson et les Diebenbaker.

Il serait temps, je pense que le Canada prenne certaines initiatives en tant que membre ancien et influent du Commonwealth, de manière à favoriser la mise en place de mécanismes favorables à la paix plutôt qu'à la guerre. La Chambre et le grand public canadien doivent se garder de surestimer le rôle de médiateur que sont appelés à jouer les organismes internationaux.

Les consultations multilatérales sont la seule solution raisonnable qui puisse assurer un règlement équitable et durable d'une crise comme celle qui sévit à la Grenade, au Moyen-Orient et dans d'autres parties du monde. Nous devons trouver des moyens de soutenir les efforts des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il arrive trop souvent que des pays réussissent à s'en tirer aux Nations Unies sans être ni censurés ni condamnés par la Chambre des communes, par d'autres Parlements dans le monde ou par les puissances moyennes. Nous devons donner le ton à ces puissances comme l'a si bien fait valoir mon collègue, le député de Labelle, lorsqu'il a demandé à son propre parti de donner l'exemple.

J'estime aussi que l'ONU se heurte au problème que pose l'état d'affrontement qui existe entre les deux superpuissances. Et l'ONU ne peut être vraiment efficace si elle ne peut compter sur la collaboration des deux pays membres les plus puissants. Cet organisme, comme n'importe quel autre, est sensible aux pressions morales et à l'opinion publique. Le Conseil de sécurité doit exercer davantage les pouvoirs que lui confère le chapitre VI de la charte des Nations Unies. Il pourrait en exerçant une sorte de diplomatie préventive, empêcher que des divergences internationales menacent la paix et la sécurité dans le monde en dégénéralant en conflits armés. Si le Conseil de sécurité avait exercé pleinement ses pouvoirs, nous aurions pu peut-être éviter l'âpre controverse qui a eu lieu à la Chambre ce soir. Le Canada s'honore d'avoir déjà été l'un des premiers pays à envoyer des forces de maintien de la paix dans les régions troublées du monde. Il faut maintenant qu'il devienne le grand artisan d'un système de sécurité international. Monsieur le Président, je crois qu'un vrai système de sécurité, c'est celui qui répond aux exigences des années 1980 dans le domaine des relations internationales. Nous en trouvons la confirmation dans ce qui se passe actuellement dans les Antilles et au Moyen-Orient.